

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 28 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

**Présents** : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : BOULENT Anne, CHATELIN Sandrine, DELBECQ Sylvie, DESMYTER Gaëlle, GUIROUAOU Meriem, LAVAURE Adeline, MACAREZ Anne-Sophie, NOULETTE Jessica, VERHOEVEN Heidi, VILCOT Lise-Marie, MM : CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, KUNZLI Olivier, LELONG Julien, RATAJCZAK Christophe, SARAÏS Jacky, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MOREAU Valérie à Mme VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONE Grégory à M. HOCQ Daniel, REMY Benoît à M. DELANNOY Frédéric

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme DELBECQ Sylvie

### 202629 – Désignation du correspondant défense

Vu l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales,

Vu les circulaires du 26 octobre 2001 et 18 février 2002,

Vu l'instruction ministérielle n° 1590/DEF/CAB/SDBC/BC du 24 avril 2002,

Vu l'instruction ministérielle n° 282 du 8 janvier 2009,

Vu la lettre ministérielle n° 1395 du 27 janvier 2004,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que chaque commune est invitée à se doter d'un correspondant défense afin de développer les liens entre la Nation et ses forces armées, et de promouvoir l'esprit de défense auprès de la population.

Son rôle est d'informer le citoyen sur la politique de défense de la France, de sensibiliser les jeunes générations à la défense (parcours de citoyenneté), d'assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité en lien avec l'office national des combattants et victimes de guerre.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DESIGNE Madame Anne-Sophie MACAREZ, conseillère municipale déléguée,  
comme correspondante défense (CORDEF).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 10/06/2026  
Le Maire  
Frédéric DELANNOY

